

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 30 octobre 1886

LES DEUX SŒURS

QUATRIÈME PARTIE—(Suite)

GEORGETTE s'élança vers elle, et l'entourant de ses bras :
— Suzanne, dit-elle d'une voix pleine de larmes, c'est moi, Georgette, ta sœur..... Reconnais-moi, parle moi !

La princesse fit un mouvement brusque et se dégagea des bras de sa sœur.

— Mon Dieu, mon Dieu ! gémit Georgette. Et le médecin qui n'arrive pas !

— Vous vous trompez, répondit une voix derrière elle ; je suis ici depuis un instant déjà. Malheureusement, ma présence est inutile. Le poison a agi avec une effroyable rapidité ; cette malheureuse ne peut pas être sauvée.

Georgette poussa un cri désespéré et tomba à genoux en sanglotant.

Dans son hallucination, la princesse retrouvait dans tous ses détails ce rêve bizarre qu'elle avait fait à Marangue, la nuit même où la rebouteuse des Huttes lui avait prédit son avenir.

Son visage, tourmenté par des contractions successives et de plus en plus violentes, avait déjà la pâleur de la mort ; de grosses gouttes de sueur froide perlaient sur son front ; ses lèvres, dont le carmin s'était effacé, se frangeaient d'écume.

Après un moment de silence, qu'elle employa à respirer à pleins poumons, elle continua à parler d'une voix oppressée, en hachant les mots.

— Ah ! là-bas... au loin... une lumière perce la nuit... elle marche... elle se dirige vers moi... elle approche... C'est une femme... une vieille femme, qui porte une lanterne. Je la reconnais... c'est elle... la rebouteuse. Ah ! ah ! ah ! la sorcière.

Un rire strident éclata entre ses lèvres. Il fut terminé par un cri étranglé, horrible.

Les yeux sortant de leur orbite et les deux bras tendus vers la porte, elle recula, avec épouvante, en criant d'une voix qui n'avait plus rien d'humain :

— La voilà, la voilà, la rebouteuse des Huttes, Manette, la sorcière ! Ah ! ah ! ah !...
Manette Biron venait en effet de paraître sur le seuil de la chambre.

Maurice Vermont et Georges Raynal étaient derrière elle. Manette s'était arrêtée dans le branle de la porte pour les empêcher d'entrer.

La princesse fit entendre encore quelques sons rauques, inarticulés, poussa un dernier cri que lui arracha la douleur et tomba à la renverse sur le carreau.

Pendant un instant, ramassée sur elle-même, elle roula comme une boule en se tordant dans d'atroces convulsions. Ses dents claquaient et grinçaient. Et pendant que ses longs cheveux balayaient la poussière, ses doigts crispés labouraient le pavé et ses ongles se brisaient en égratignant la brique.

Tout à coup, au moment où Sarrue et Ripart, revenus de leur stupeur, se précipitaient pour la relever et la secourir, ses membres s'allongèrent et se raidirent ; son corps eut encore deux ou trois secousses convulsives, qui furent suivies d'une immobilité complète.

Le médecin, qui s'était approché, se pencha vers elle, l'examina et se redressa aussitôt en disant :

— Elle est morte !

A ces paroles, Georgette répondit par un sourd gémissement, et Manette entrant tout à fait dans la chambre prononça ces mots :

— Que Dieu lui pardonne et que le ciel lui soit ouvert !

Absorbée dans sa douleur profonde et les yeux noyés de larmes, Georgette ne s'était pas aperçue encore de la présence de sa protectrice. Elle se retourna vivement.

— Ah ! Manette, ma mère ! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras.

La vieille femme l'étreignit fortement contre son cœur ; puis d'une voix pleine de tendresse elle lui

— Jacques, voulez-vous me pardonner ?
— Je vous rends mon amitié, répondit le poète. Et ils s'embrassèrent.

Le soir, avec l'autorisation du commissaire de police, le corps d'Andréa fut transporté rue Lauriston.

Aucune révélation ne fut faite sur le passé de la princesse Ramidoff. Le rapport du commissaire, envoyé à la Préfecture de police, ne fut communiqué à personne. On parvint même à cacher que la jeune femme s'était empoisonnée.

La cérémonie des obsèques se fit le dimanche à onze heures. Georgette, Manette Biron, Maurice Vermont et leurs amis y assistèrent. Ils accompagnèrent le cercueil jusqu'au cimetière du Nord où la princesse fut inhumée.

Georgette ne fit aucune réclamation au sujet de l'héritage de sa sœur, ce qui, d'ailleurs, aurait présenté de grandes difficultés, en raison des nombreuses formalités à remplir. Manette lui dit :

— Tu n'as pas besoin de cette fortune. Rien ne se perd : si ce que possédait la princesse Ramidoff n'est pas réclamé par la famille de son mari, l'Etat en fera sa propriété.

Au bout de quelques jours, Manette Biron, Georgette et Georges Raynal quittaient Paris pour se rendre d'abord aux Ambrettes et ensuite à Salerne où, ainsi que Manette l'avait décidé, Maurice viendrait les retrouver après avoir fait un voyage de trois mois en Italie en compagnie de Jacques Sarrue.

ÉPILOGUE

Près d'une année s'est écoulée depuis les derniers événements que nous venons de raconter.

A l'occasion de l'inauguration d'un grand et beau bâtiment communal, c'est jour de fête à Marangue. Ce bâtiment, qui comprend la mairie, des salles d'école pour les enfants des deux sexes, avec le logement de l'instituteur et celui des sœurs institutrices de la Providence, est un don fait à la commune par Georgette Vernier, aujourd'hui madame Maurice Vermont.

D'ailleurs, depuis six mois, de grandes choses ont été faites à Marangue, grâce à une somme importante donnée à la commune par Georgette. Tous les chemins réparés ressemblent maintenant à des routes ; un mur d'endiguement et un parapet ont été construits sur la rive droite

du torrent ; le pont sur la Vrille, qui menaçait d'être emporté par les grandes eaux, a été reconstruit ; enfin il y a une superbe fontaine au milieu de la place du village.

Tout cela a été fait parce que Manette Biron l'a voulu ; on le sait à Marangue. C'est en vain que la rebouteuse des Huttes voudrait encore cacher ses bienfaits, en faisant agir Georgette ou, comme par le passé, le fermier des Ambrettes. Après avoir gardé le silence si longtemps, rendant hommage à sa bienfaitrice et voulant qu'avec lui tout le monde bénît son nom, Thomas a parlé, Thomas a tout dit.

Manette Biron a fait le partage de sa fortune : quatre millions.

Elle a récompensé la fidélité et les services de Thomas en lui donnant, pour lui et ses enfants, un million.



La voilà, la voilà, la rebouteuse des Huttes, Manette, la sorcière ! Ah ! ah ! ah !... (Page 109, col. 1).

dit :
— Je suis venue avec Georges Raynal, et c'est Maurice qui nous a amenés.

Maurice et Georges s'avancèrent. Ils prirent chacun une main de Georgette.

— Georgette, dit Maurice d'une voix douce et tendre, mon cœur s'est laissé tromper un instant, mais je n'ai pas cessé de vous aimer, je vous aime toujours !

Elle ne répondit à Maurice que par un regard ; mais ce regard venait de son âme.

Elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Manette et se mit à pleurer.

Pendant ce temps, aidé de Jacques Sarrue, Ripart ayant relevé le corps de la morte l'avait placé sur le lit de Georgette.

Maurice s'approcha de Sarrue et lui dit en lui tendant la main :